



les FICHES de l'Observatoire



Juillet 2005 - N° 33

Les demandeurs d'emploi du périmètre du Grand Projet Ville de Blois

Tableau de bord n° 6 - Données de janvier 2005

Depuis l'an dernier le périmètre d'étude, initialement circonscrit à la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de Blois, s'étend à l'ensemble du territoire couvert par le Grand Projet de Ville ; il comprend les quartiers Bégon, Croix-Chevalier, Kennedy, Coty, Sarrazines et Chavy. Le territoire de référence est composé par la communauté d'agglomération (Agglopolys), dans sa configuration au 1er janvier 2004, à savoir : Blois (hors périmètre GPV), Cellettes, Chailles, La Chaussée-Saint-Victor, Fossé, Marolles, Saint-Bohaire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villebarou, Vineuil). Il a été jugé préférable de conserver cette composition pour que les comparaisons se fassent à périmètre identique d'une année sur l'autre. Les statistiques fournies par l'ANPE sont celles du mois de janvier. Il s'agit de la sixième édition du tableau de bord sur les demandeurs d'emploi.

Le chômage a très légèrement diminué en 2004 dans le territoire du Grand Projet Ville, alors qu'il augmentait faiblement dans le territoire de référence. Suivant la tendance générale en Loir-et-Cher, le nombre des demandes féminines est en hausse, tandis que celui des demandes masculines s'inscrit en baisse après une assez longue période d'accroissement. Ceux-ci restent néanmoins largement majoritaires.

La situation s'est détériorée pour les jeunes dans le GPV, alors qu'elle s'améliorait dans l'ensemble du département. Il semble que le phénomène soit récent, si l'on en juge par la très forte proportion de ceux inscrits depuis moins de 6 mois.

Le GPV compte 1 472 demandeurs d'emploi (catégorie 1) et concentre toujours 43 % des chômeurs du périmètre communautaire. **Le chômage y touche près de**

17 % de la population active, contre 7 % seulement dans le territoire de référence.

L'intégration dans le marché du travail des mieux formés et des plus qualifiés se fait de plus en plus difficilement, y compris dans le GPV. Les effectifs des chômeurs de ces catégories continuent en effet à croître rapidement. A l'inverse, le léger rebond de l'activité industrielle a un peu levé la pression sur les ouvriers.

Le **déficit de mobilité** s'est encore aggravé, notamment chez les femmes. Moins de la moitié d'entre elles sont titulaires du permis de conduire dans le GPV, contre plus des trois quarts en dehors.

Les demandeurs inscrits dans les métiers des services aux personnes sont plus nombreux qu'en 2003, quel que soit le territoire. L'éventail des professions recherchées s'est d'ailleurs de nouveau resserré dans le GPV.

SOMMAIRE

Données de cadrage	3
Indicateurs de référence	3
Répartition par catégorie de demande d'emploi	4
Répartition selon la durée d'inscription	4
Répartition par âge	4
Répartition par niveau de formation	5
Répartition par qualification	5
Fortes croissances des demandeurs du GPV appartenant aux métiers des services aux personnes	6
Part des demandeurs d'emploi en possession d'un permis de conduire,	7
Quelques éléments clés	
sur les moins de 25 ans	8
sur les bénéficiaires du RMI	9
La relation entre la catégorie socio-professionnelle d'inscription et le niveau de formation varie en fonction de l'âge	10

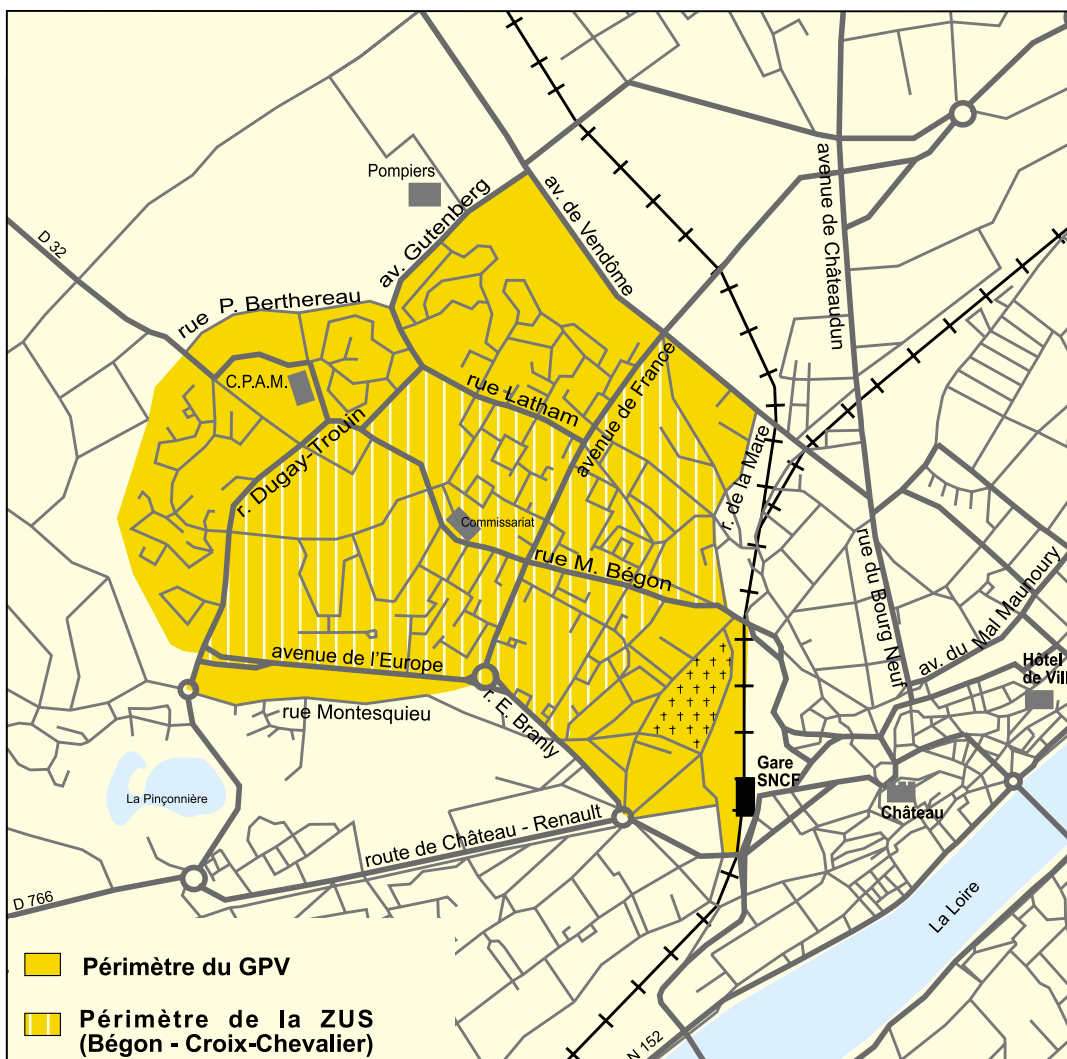
Les sources utilisées sont :

Pour les demandeurs d'emploi, l'ANPE

Pour les données démographiques, l'INSEE - RGP 1999

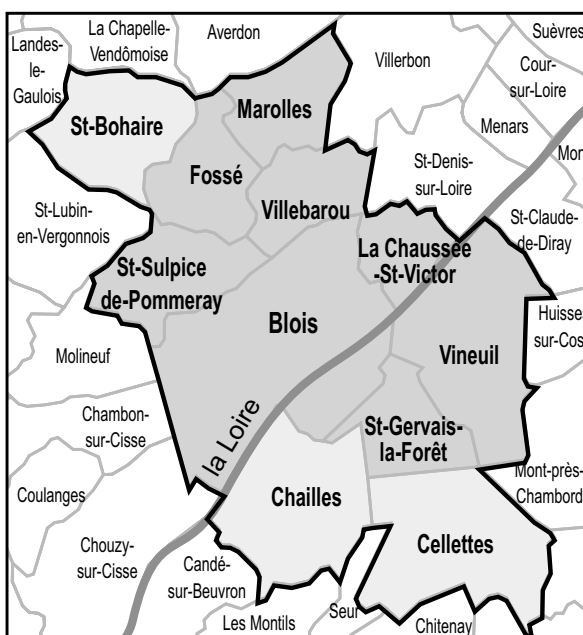
DEFM : Demandes d'Emploi en Fin de Mois

Périmètre du Grand Projet de Ville et de la ZUS



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - 2004

Territoire de référence : périmètre d'Agglopolys, au 01/01/04



- Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois
- Territoire de référence pour les données antérieures à 2004 (périmètre de l'ancienne communauté de communes)
- Communes intégrées au territoire de référence pour les données 2004

➤ 2 602 demandeurs d'emplois dans le territoire GPV dont 1 472 de catégorie 1.

➤ 12,8 % des chômeurs du Loir-et-Cher, mais 6 % seulement des actifs départementaux.

➤ 17 % des actifs du GPV sont au chômage (cat. 1).

Hors GPV correspond au territoire de référence défini précédemment

➤ 6 chômeurs du GPV sur 10 sont des hommes.

➤ Un tiers sont bénéficiaires du RMI, 2 fois plus que dans le territoire de référence.

➤ Plus d'un sur 2 n'a pas de qualification (1 sur 3 hors GPV).

Données de cadrage

	Périmètre GPV			Territoire de référence		
	Femmes	Hommes	Ensemb.	Femmes	Hommes	Ensemb.
Population totale	9 532	8 867	18 399	31 028	28 295	59 323
Population active	4 042	4 496	8 538	13 424	14 353	27 777
Demandeurs d'emploi catégorie 1	636	836	1 472	916	1 047	1 963
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 ¹	741	964	1 705	1 163	1 192	2 355
Total demandeurs d'emploi	1 253	1 349	2 602	1 954	1 763	3 717

Ratios

	Ensemble
Demandeurs d'emploi catégorie 1/ actifs ² GPV	17,2 %
Hors GPV	7,1 %
Evolution janv. 2004 - janv. 2005 (cat 1) ³ GPV	- 0,2 %
Evolution 31 déc. 03 - 31 déc. 04 Loir-et-Cher	- 1,4 %

Le chômage étant au même niveau que l'année précédente, le **poinds des chômeurs dans la population active du périmètre GPV demeure très élevé, à plus de 17 %**. C'est **2,5 fois plus** que dans le territoire de référence. La part des chômeurs du GPV dans le total départemental demeure deux fois plus élevée que celle les actifs.

Indicateurs de référence

	Janvier 2004		Janvier 2005	
	GPV	Hors GPV	GPV	Hors GPV
Femmes (1)	40,7	45,5	43,2	46,7
Hommes (1)	59,3	54,5	56,8	53,3
Total cat 1 (2)	60,8	55,7	56,6	52,8
Total cat 6 (2)	7,3	9,3	9,0	10,5
Moins de 25 ans (1)	22,2	24,1	23,5	23,3
RMI (1)	33,8	17,3	34,3	18,5
Chômeurs longue durée (1)	29,6	28,5	29,0	30,9
Non qualifiés (1)	52,4	34,8	52,1	33,3
Niveaux Vbis + VI (1)	41,8	20,4	41,1	19,5

(1) : en % de la catégorie 1

(2) : en % du total des demandeurs d'emploi

Globalement, les **évolutions sont orientées de façon similaire** quels que soient le territoire et la catégorie, à l'**exception des jeunes** (légère hausse dans le GPV, baisse en dehors) et **des chômeurs de longue durée** (diminution dans le GPV, augmentation sensible ailleurs). Le **chômage féminin a augmenté**, tandis que celui des hommes a reculé. L'écart s'est donc réduit, **mais les hommes demeurent largement majoritaires**, représentant près de 57 % des chômeurs du GPV (53 % en dehors).

1. Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

2. Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

3. L'extraction des données a lieu vers le 20 janvier et peut donc entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de la fin du mois précédent.

Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;

2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;

3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;

4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;

5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;

6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

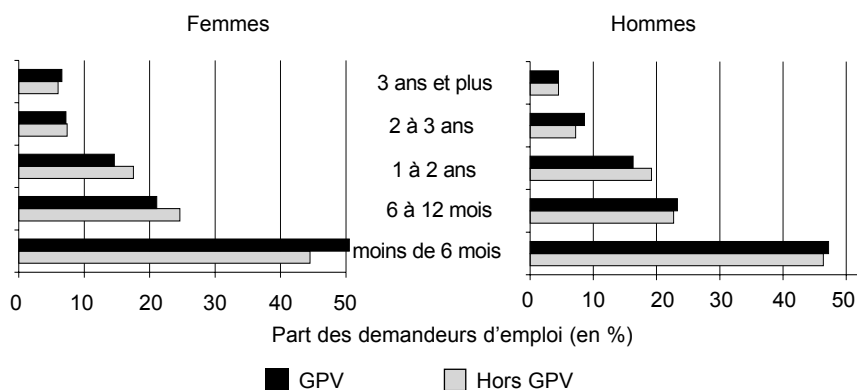
Répartition par catégorie de demande d'emploi

Cat.	Femmes				Hommes				Ensemble			
	GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
1	636	50,8	916	46,9	836	62,0	1 047	59,4	1 472	56,6	1 963	52,8
2	194	15,5	278	14,2	49	3,6	70	4,0	243	9,3	348	9,4
3	85	6,8	168	8,6	118	8,7	245	13,9	203	7,8	413	11,1
4	123	9,8	154	7,9	139	10,3	148	8,4	262	10,1	302	8,1
5	47	3,8	47	2,4	22	1,6	31	1,8	69	2,7	78	2,1
6	105	8,4	247	12,6	128	9,5	145	8,2	233	9,0	392	10,5
7	27	2,2	62	3,2	4	0,3	10	0,6	31	1,2	72	1,9
8	36	2,9	82	4,2	53	3,9	67	3,8	89	3,4	149	4,0
Total	1 253	100	1 954	100	1 349	100	1 763	100	2 602	100	3 717	100

Le poids des demandes de catégorie 1 a diminué assez sensiblement, notamment au profit de la catégorie 6. L'écart entre territoires s'est simultanément un peu resserré, mais la **proportion** de chômeurs inscrits en catégorie 1 est encore **supérieure** de 4 points dans le périmètre GPV (au lieu de 5 en 2003).

Les analyses suivantes portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

Répartition selon la durée d'inscription



Les chômeurs inscrits depuis un à deux ans sont proportionnellement moins nombreux dans le GPV, quel que soit le sexe. Globalement, le **chômage long sévit d'ailleurs un peu plus dans le territoire de référence**, ce qui représente une **rupture** par rapport aux résultats antérieurs. Concomitamment, le poids des inscriptions les plus récentes est plus élevé dans le GPV, en particulier chez les femmes.

Répartition par âge

	Femmes				Hommes				Ensemble			
	GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV		GPV		Hors GPV	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Moins de 25 ans	159	25,0	216	23,6	187	22,4	242	23,1	346	23,5	458	23,3
Dont 16 à 20 ans	54	8,5	59	6,4	52	6,2	64	6,1	106	7,2	123	6,3
25 à 39 ans	269	42,3	387	42,2	379	45,3	457	43,6	648	44,0	844	43,0
40 à 49 ans	142	22,3	200	21,8	173	20,7	233	22,3	315	21,4	433	22,1
50 ans et plus	66	10,4	113	12,3	97	11,6	115	11,0	163	11,1	228	11,6
Total	636	100	916	100	836	100	1 047	100	1 472	100	1 963	100

► La répartition par tranche d'âge s'est très nettement rapprochée entre les deux territoires. L'écart maximal ne dépasse pas un point (5 en 2003).

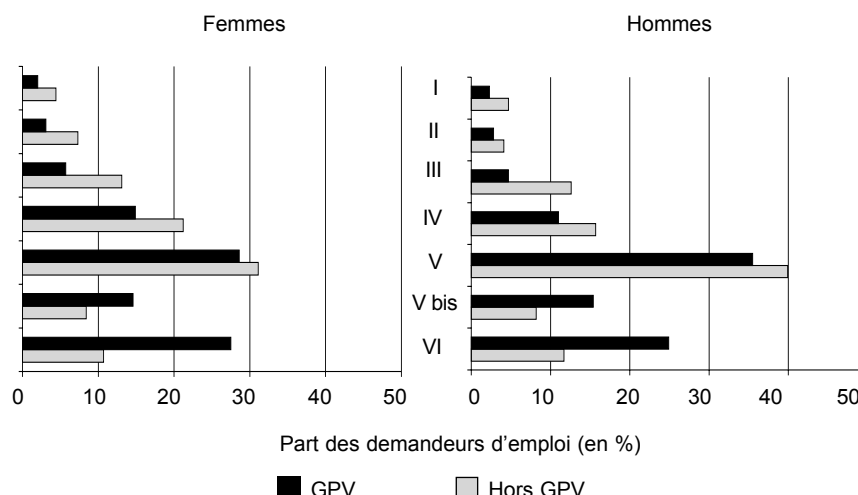
► Les chômeurs de 25 à 39 ans restent les plus nombreux.

➤ 28 % des femmes et 25 % des hommes demandeurs d'emploi n'ont aucune formation dans le GPV, contre respectivement 11 % et 12 % dans le territoire de référence.

Niveau de formation

- I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ;
- II : diplôme de niveau Bac + 3 ;
- III : diplôme de niveau Bac + 2 ;
- IV : diplôme de niveau Bac
- V : diplôme de niveau BEP, CAP
- V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme
- VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition par niveau de formation

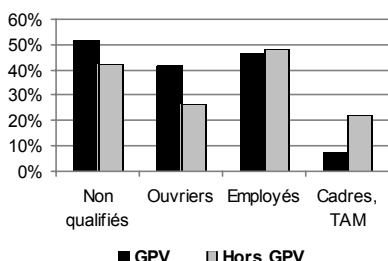


Le très faible niveau de formation des chômeurs du périmètre GPV constitue l'une des caractéristiques constantes et essentielles : 41 % ont un niveau V bis ou VI (20 % en dehors). Le différentiel entre les sexes s'est réduit dans le GPV, à moins de 2 points, toujours en défaveur des femmes. On remarque par ailleurs en 2004 une très légère diminution des effectifs des catégories les moins formées pour les deux territoires. C'est l'inverse qui est constaté pour les chômeurs les plus diplômés (niveau supérieur ou égal à Bac + 2), dont le nombre s'accroît de nouveau. Dans le GPV, ils représentent pour la 1ère fois plus de 10 %, contre 23 % en dehors.

➤ 52 % des chômeurs sans qualification dans le GPV, 42 % en dehors.

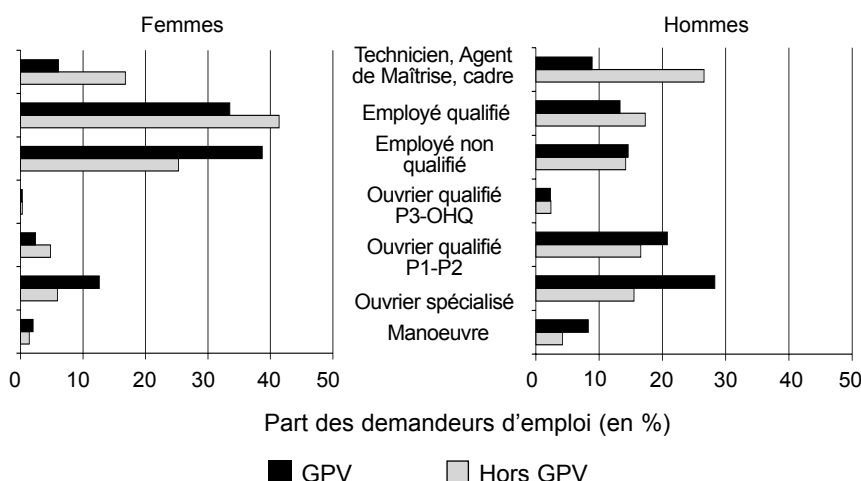
➤ Près de 8 % de cadres et TAM dans le GPV, 22 % en dehors.

Quelques caractéristiques



- Non qualifiés : manœuvres + ouvriers spécialisés + employés non qualifiés
- Ouvriers : manœuvres + ouvriers spécialisés + ouvriers qualifiés
- Employés : employés non qualifiés + employés qualifiés
- TAM : techniciens et agents de maîtrise

Répartition par qualification



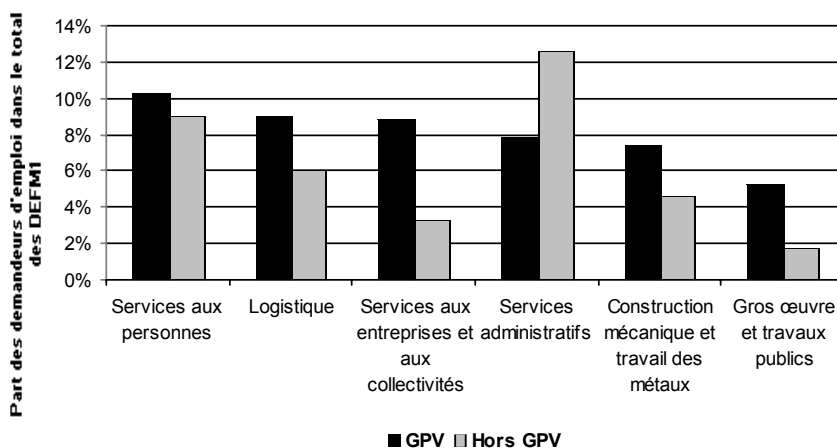
La part des non qualifiés a augmenté parmi les chômeurs du territoire de référence, tandis qu'elle a perdu quelques fractions dans le GPV. Le différentiel s'est en conséquence réduit de 5 points. Néanmoins, ces catégories regroupent encore un peu plus de 52 % des demandeurs du GPV contre 42,4 % en dehors. Simultanément, ceux qui ont exercé une fonction supérieure (cadre, technicien, agent de maîtrise) voient leurs effectifs croître régulièrement. Cette évolution, constatée à l'échelle du département, se retrouve dans le GPV. Leur poids y a en effet augmenté de plus d'un point, à 7,7 %. Il reste toutefois très éloigné de la proportion enregistrée pour cette catégorie dans le territoire de référence : 22,1 %. Près de 7 femmes au chômage sur 10 sont des employées, un peu plus dans le GPV qu'en dehors. Les ouvriers regroupent 60 % des hommes du GPV, contre moins de 40 % en dehors.

Forte croissance des demandeurs du GPV appartenant aux métiers des services aux personnes

➤ L'éventail des professions dans lesquelles sont inscrits les chômeurs GPV s'est encore plus resserré.

L'éventail des professions s'est encore resserré pour les chômeurs du GPV. Les 15 principaux métiers en rassemblent plus de 46 % (1 point de plus qu'en janvier 2004), contre 34 % dans le territoire de référence. Des modifications sont également intervenues dans les activités représentées. Les services aux personnes (regroupant entre autres les métiers d'employé de ménage, d'agent de services dans les collectivités, d'intervenant à domicile ou auprès d'enfants) arrivent cette année en 1ère position dans le GPV (151 personnes soit 10,3 %) et en 2ème dans le territoire de référence (176 personnes, 9 %). Le poids des personnels de la logistique (essentiellement ici manutentionnaires et agents de stockage et de répartition des marchandises) est en retrait dans les deux périmètres (respectivement 9 % pour 133 chômeurs et 6 % pour 118 chômeurs). Les personnels administratifs restent plus représentés hors du GPV (12,6 % contre 7,9 %), mais l'écart s'est réduit. Une profession subit une importante poussée dans le GPV, celle de nettoyeur de locaux et surfaces ; le nombre de demandeurs s'est en effet accru de moitié et ils représentent 5,3 % du total des chômeurs (1 % hors GPV). C'est par ailleurs l'une de celles où l'on compte le plus de bénéficiaires du RMI. Dans l'ensemble, **les métiers industriels ont plutôt bénéficié de la légère reprise du secteur** ; le nombre des demandeurs d'emploi est en baisse.

Part des principales familles de métiers parmi les chômeurs



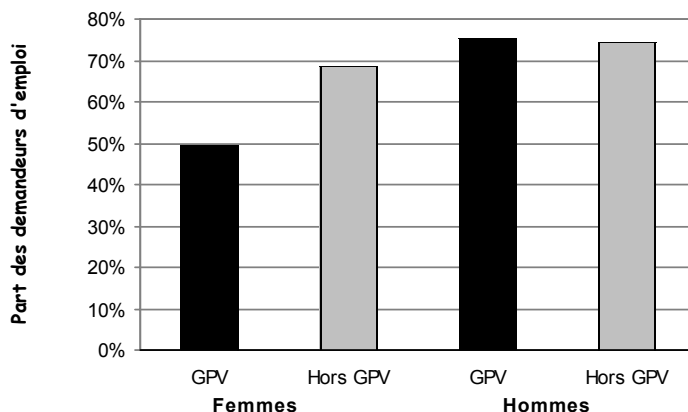
Part des demandeurs d'emploi en possession d'un permis de conduire

➤ Moins de 50 % des femmes du GPV ont le permis de conduire, contre 76 % dans le territoire de référence.

➤ Le lien entre détention du permis et niveau de formation est encore plus prononcé qu'en janvier 2004.

➤ 40 % des chômeurs du GPV ne disposent d'aucun moyen de locomotion, 18 % de plus que dans le territoire de référence. Chez les jeunes, cette proportion atteint 46 % dans le GPV (27 % en dehors).

Part des chômeurs titulaires d'un permis de conduire selon le sexe et le territoire

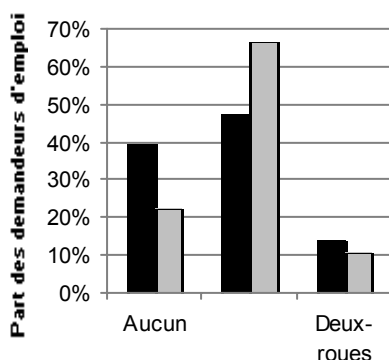


Le handicap lié à la faible mobilité s'est aggravé pour les chômeurs du GPV. A peine plus de 60 % possèdent un permis de conduire, soit 5 points de moins qu'en janvier 2004. L'écart s'est de nouveau creusé avec le territoire de référence (75 %). Pour les femmes, il atteint 26 points. Elles sont en effet moins de la moitié à être titulaire d'un permis dans le GPV. C'est cependant pour les **jeunes** que la **situation est la plus difficile** : 40 % seulement ont un permis (60 % dans le territoire de référence).

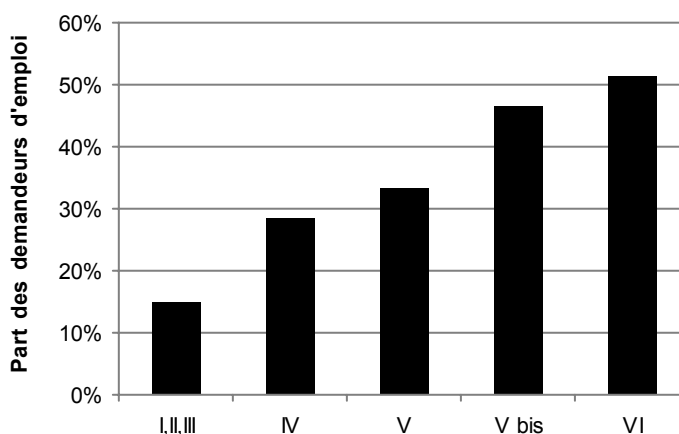
Dans le précédent tableau de bord, la **corrélation étroite entre niveau de formation et détention d'un permis de conduire** avait été mise en évidence. La proportion importante de chômeurs ayant peu ou pas de formation explique donc en très grande partie le résultat global du GPV. Cependant, il convient de souligner que pour chaque niveau de formation, la part des non titulaires y est inférieure à celle constatée dans le reste de l'agglomération. L'écart est de 8 points pour les niveaux V et V bis et atteint 12 points pour le niveau IV (Bac).

Les moyens de locomotion sont une autre source de handicap. Dans le GPV, 40 % des chômeurs n'en possèdent aucun, pas même un vélo, contre 23 % en dehors. L'écart est encore plus sensible pour les jeunes (46 % contre 27 %) et surtout les femmes (50 % contre 25 %).

Moyen de locomotion



Part des chômeurs sans permis de conduire selon le niveau de formation dans le GPV



Quelques éléments clés... ...sur les moins de 25 ans

➤ 2 jeunes chômeurs sur 3 sont inscrits depuis moins de 6 mois, quel que soit le territoire.

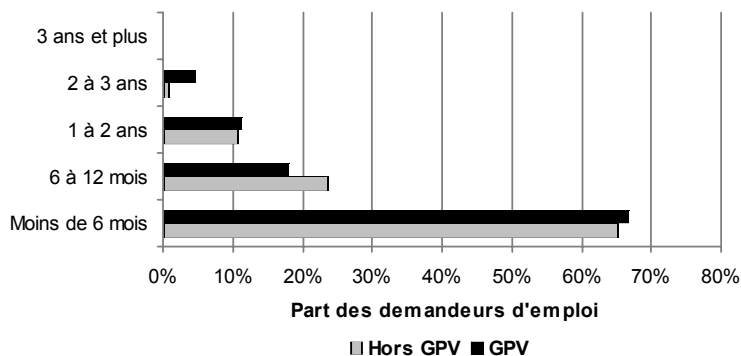
➤ Dans le GPV, 15,6 % le sont depuis plus d'un an, 4 points de plus que pour ceux du territoire de référence.

➤ Dans le GPV, 11 % des chômeurs de moins de 25 ans n'ont aucun diplôme, 3 points de plus qu'en janvier 2004 (4 % hors GPV).

➤ La part des employés non qualifiés apparaît cette année plus importante chez les jeunes que dans l'ensemble des chômeurs, dans les deux territoires.

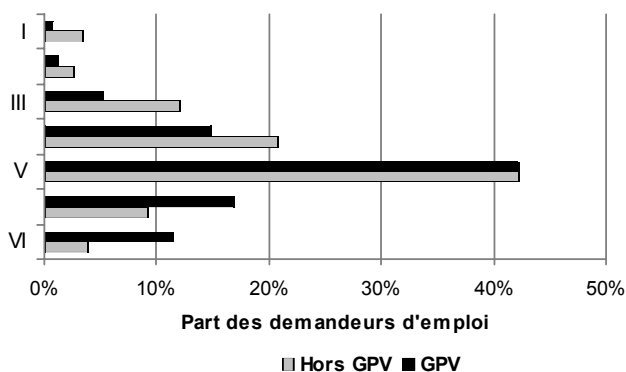
➤ Les non qualifiés regroupent 54 % des jeunes chômeurs du GPV, contre 40 % dans le territoire de référence.

Durée d'inscription des jeunes



Les jeunes demandeurs d'emploi du périmètre GPV n'ont pas bénéficié de l'évolution favorable enregistrée dans l'ensemble. **Leur nombre a en effet augmenté de 5,8 %, alors qu'il a baissé de 3,2 % dans le département.** Aucune incidence n'est en revanche à déplorer sur leur durée d'inscription, les deux tiers étant présents dans les fichiers depuis moins de 6 mois.

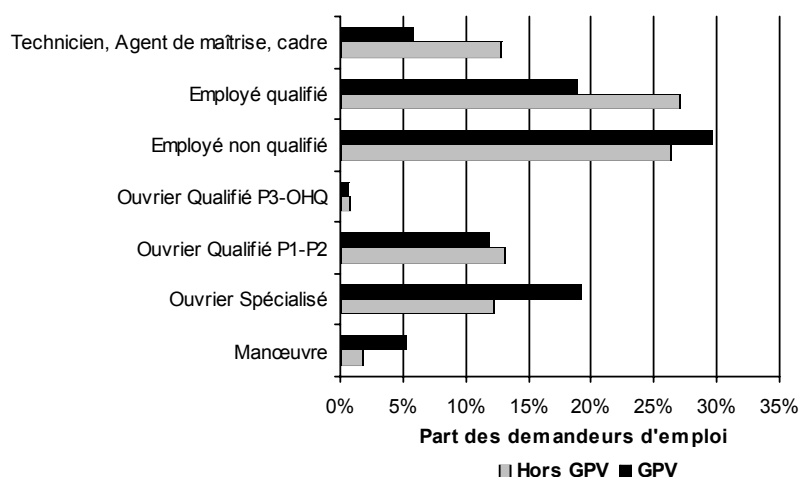
Niveau de formation des jeunes



Alors que le niveau de qualification s'élève peu à peu pour l'ensemble des chômeurs, les **jeunes du GPV** subissent un mouvement inverse. **Ils sont plus de 11 % à n'avoir aucune formation (niveau VI)**, contre 8 % un an plus tôt. La part de ceux ayant un niveau faible (V bis) est également en légère augmentation et se trouve supérieure à celle constatée pour l'ensemble des demandeurs. L'écart avec le territoire de référence s'est accentué, en particulier pour le niveau VI.

Parallèlement, **la proportion de non qualifiés atteint 54 %** contre 51,4 % en janvier 2004 pour les jeunes du GPV. En dehors, ils ne sont que 40 %. On enregistre en particulier une hausse de 3 points de la part des employés non qualifiés, qui atteint presque 30 %.

Qualification des jeunes



...sur les bénéficiaires du RMI

➤ Plus d'un tiers des chômeurs du GPV sont érémisses, 19 % dans le territoire de référence. Dans les deux cas, cette proportion a augmenté en 2004.

➤ Plus 17 % des chômeurs érémisses sont inscrits depuis 2 ans ou plus, dans les deux territoires (1 point de plus qu'un an auparavant).

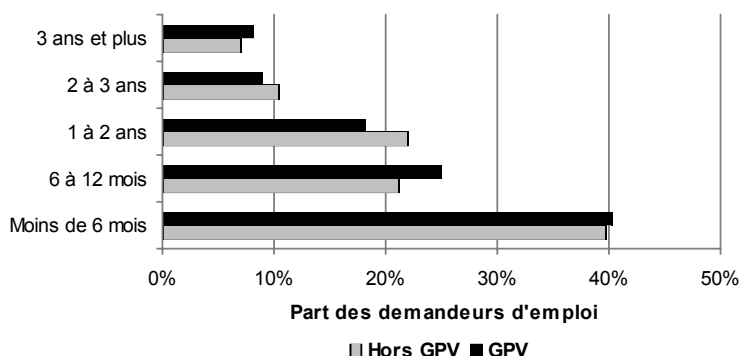
➤ Un tiers des chômeurs érémisses du GPV n'ont aucune formation, contre 26 % pour l'ensemble des chômeurs.

➤ Dans le territoire de référence, ces proportions sont respectivement de 21,4 % et 11,2 %.

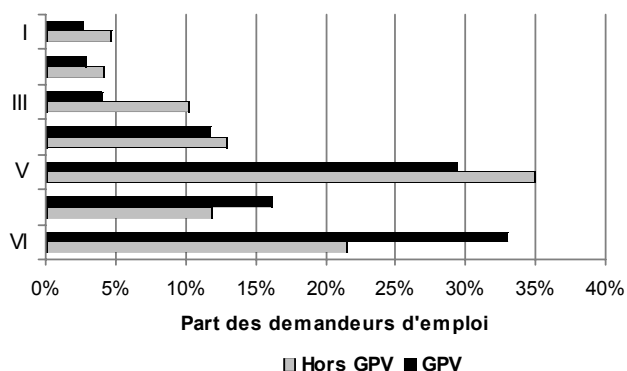
➤ Les catégories d'employés rassemblent toujours la moitié des chômeurs érémisses dans les deux périmètres. La répartition entre qualifiés et non qualifiés est toutefois exactement inverse, au détriment du GPV.

➤ 6 % sont inscrits dans la catégorie des cadres et TAM dans le GPV, 15 % dans le territoire de référence.

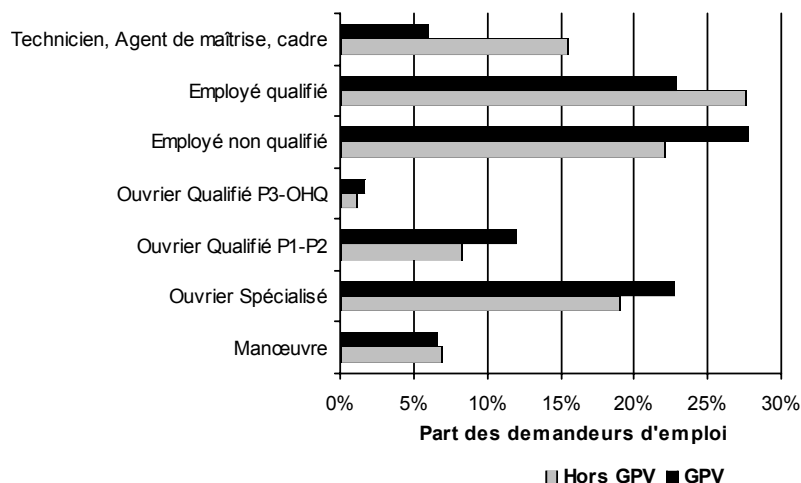
Durée d'inscription des érémisses



Niveau de formation des érémisses



Qualification des érémisses



La part des érémisses du GPV est élevée dans certains métiers, comme l'an dernier : elle dépasse 55 % pour les employés de ménage à domicile.

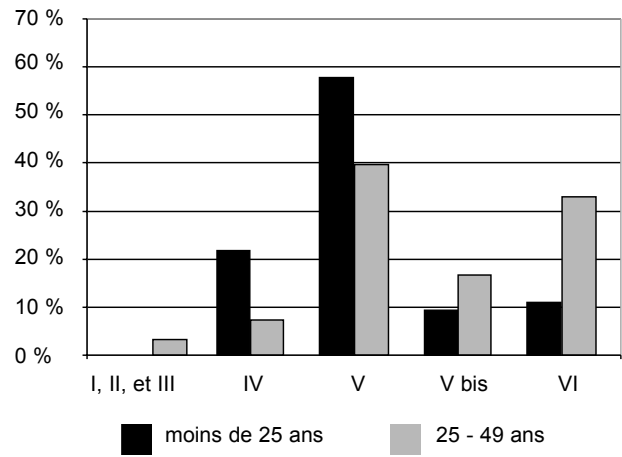
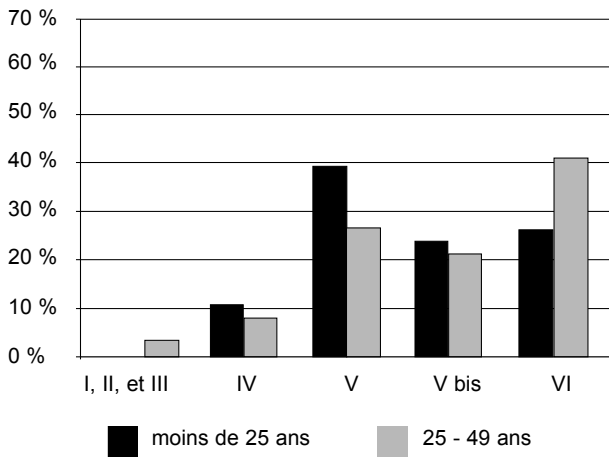
La relation entre la catégorie socioprofessionnelle d'inscription et le niveau de formation varie en fonction de l'âge

GPV

Hors GPV

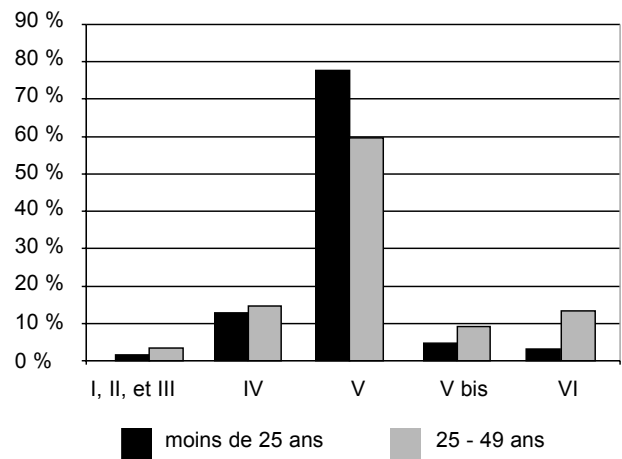
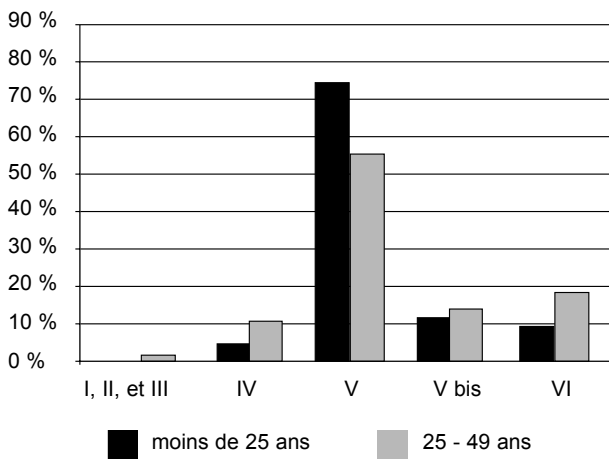
Manoeuvre et ouvrier spécialisé

Manoeuvre et ouvrier spécialisé



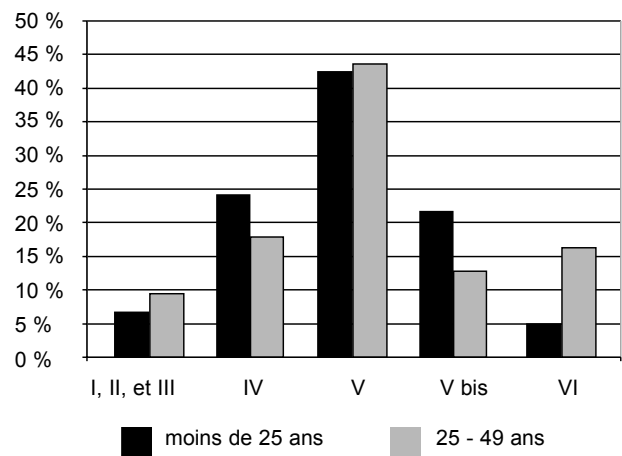
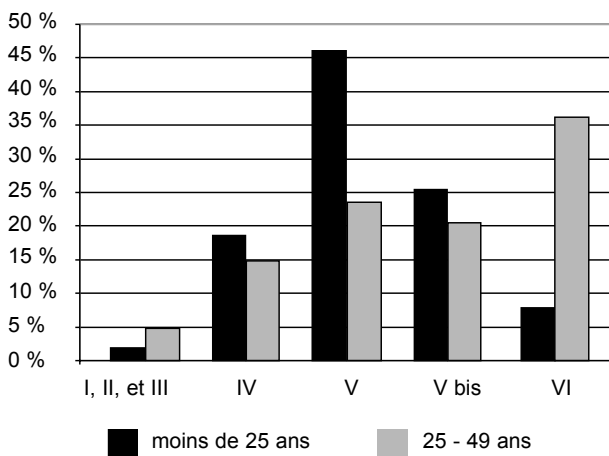
Ouvrier qualifié

Ouvrier qualifié



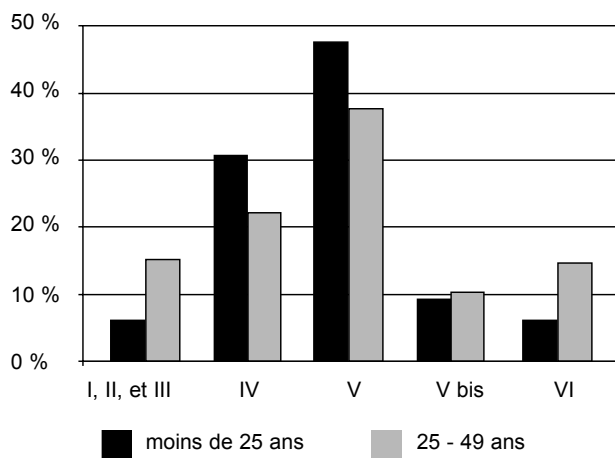
Employé non qualifié

Employé non qualifié



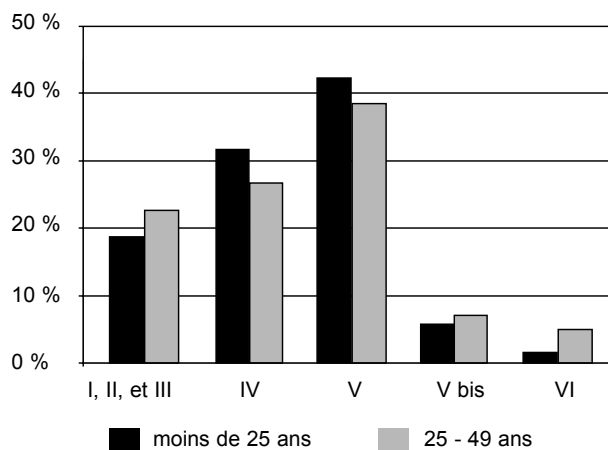
GPV

Employé qualifié

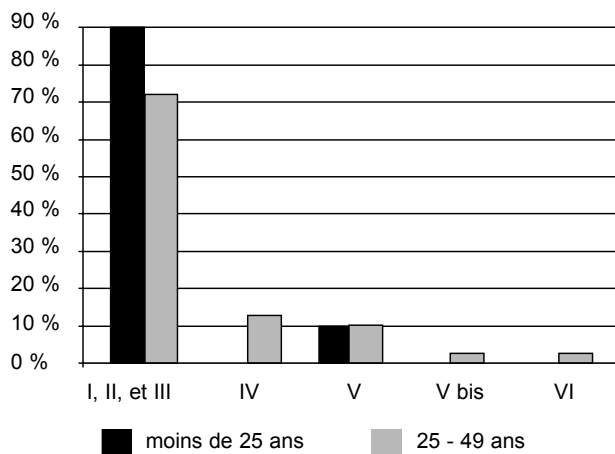


Hors GPV

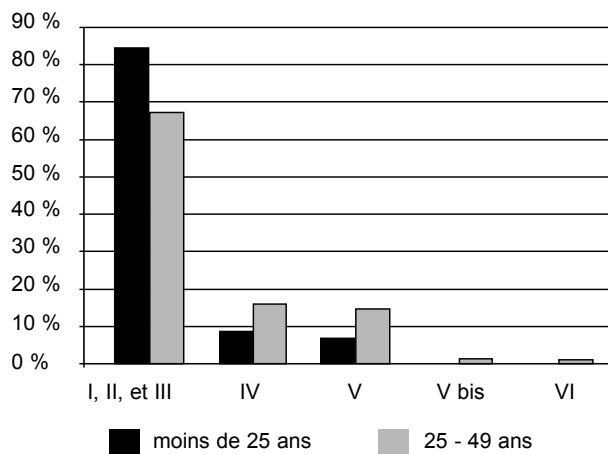
Employé qualifié



Emplois supérieurs



Emplois supérieurs



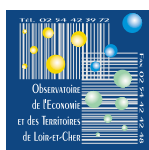
Deux types d'écart apparaissent, entre les tranches d'âge et entre les territoires.

Le déroulement de carrière explique évidemment en partie les différences de répartition des niveaux de qualification entre les plus jeunes et leurs aînés. On remarque ainsi parmi les ouvriers et employés qualifiés une part plus importante de chômeurs de niveau V bis et VI chez les 25-49 ans. On pointe en revanche une certaine "surqualification" des jeunes dans les catégories socioprofessionnelles non qualifiées : la proportion de ceux disposant d'un niveau IV ou V est plus élevée que pour leurs aînés. Inadéquation des diplômes, acceptation de postes ne correspondant pas au niveau obtenu faute de débouchés ? Les hypothèses sont nombreuses. C'est de surcroît dans ces catégories que les différences entre territoires sont les plus marquées. l'écart constaté entre catégories d'âge pour les chômeurs de niveau IV est plus élevé dans le territoire de référence que dans le périmètre GPV ; c'est en particulier le cas chez les ouvriers non qualifiés : 22 % de moins de 25 ans contre 7 % de 25-49 ans hors GPV, respectivement 11 % et 8 % dans le GPV.

Une autre distinction notable concerne les demandeurs de niveau V inscrits dans les catégories d'employés non qualifiés : les proportions de chaque tranche d'âge sont voisines dans le territoire de référence, alors qu'elles varient du simple au double dans le GPV, 48 % pour les plus jeunes, contre 24 % pour les 25-49 ans.

**Evolution de quelques données caractéristiques
des demandeurs d'emploi du GPV entre janvier 2004 et janvier 2005**

	Nombre	%
Total DEFM 1	- 3	- 0,2
Hommes	- 38	- 4,3
Femmes	+ 35	+ 5,8
Inscrits depuis plus d'un an	- 10	- 2,3
Moins de 25 ans	+ 19	+ 5,8
Bénéficiaires du RMI	+ 6	+ 1,2
Non qualifiés	- 6	- 0,8
Qualifiés	- 28	- 4,1
Niveaux V bis et VI	- 12	- 1,9
Niveau V	- 28	- 5,5
Niveaux I à IV	+ 11	+ 3,4



Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627

Tirage : 700 exemplaires

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02

www.observatoire41.com E-mail : infos@observatoire41.com